



## Communiqué de presse

Pierre-Yves JEHOLET

### **Pierre-Yves JEHOLET furieux suite au recours introduit contre le projet de nouveaux locaux pour les scouts de Herve**

Fin 2010, le projet de construction de nouveaux locaux pour les scouts et les guides de Herve dans le parc Detry était à nouveau sur les rails.

Ce projet, initié depuis plus de 3 ans, avait été retardé suite à une erreur de procédure et à la découverte d'un arbre exceptionnel sur le site. Mais après la modification des plans initiaux, le permis était enfin octroyé en mai dernier.

Tout l'enthousiasme des guides et scouts vient cependant d'être réduit à néant à cause d'un recours introduit par des associations de défense de l'environnement qui veulent faire stopper le projet.

*« Je ne suis pas un anti-environnement, loin de là. Je considère même que les enjeux environnementaux sont particulièrement importants. Mais j'en ai marre de ces levées de bouclier intempestives et de la politique du blocage systématique menées par certaines personnes ou associations.*

*J'en ai assez que l'on s'oppose à de grands projets de développement économique (Laboru) ou de revitalisation urbaine et commerciale, ou encore à des projets associatifs. Ici, en l'occurrence, on frôle le ridicule ! »* commente le député hervien Pierre-Yves JEHOLET.

Ici, c'est l'avenir d'un mouvement de jeunesse, comptant pas moins de 250 scouts et guides, qui est mis en péril.

*« Comment expliquer à ces jeunes que tout leur projet est remis en cause pour la préservation d'un arbre dont le risque durant la réalisation du chantier n'est même pas avéré ? Comment encore motiver des jeunes à se mobiliser pour faire avancer des projets de valeur quand on constate l'entêtement de certains à les faire systématiquement échouer ? Comment encourager les initiatives citoyennes dans de tels contextes ? »,* voici les questions que le député JEHOLET se pose face à cette situation.

Certaines personnes ou associations de défense de l'environnement prennent-elles réellement la mesure de leurs responsabilités ? Ont-elles bien pesé les enjeux et surtout ont-elles même envisagé les conséquences de leurs actes avant de déposer ce recours ?

Espérons que la raison l'emportera finalement et que ce projet pourra enfin aboutir !